

Le guichet Petite Enfance

C'est un lieu d'informations, de conseils et d'accompagnements

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant sur la liste d'attente pour les structures d'accueil Petite Enfance en allant sur le [Guichetnumérik](#)

Les familles peuvent contacter le guichet Petite Enfance au 02 40 80 86 28 pour obtenir les informations concernant les différents modes d'accueil et modalités d'inscription et d'admission dans les structures municipales.

Le pôle accueil a pour missions :

- d'informer les familles sur les différents modes d'accueils proposés sur la commune ;
- d'accompagner les familles dans le choix d'un mode d'accueil ;
- de procéder aux préinscriptions pour toutes les structures municipales.

Quand et quoi faire ?

	Quand faire la demande ?	Quels documents nécessaires ?	Quelles formalités ?	Quelles sont les modalités d'admission ?
Accueil régulier	À compter du 4e mois de grossesse	Livret de famille No allocataire CAF Attestation resp. civile	Effectuer une pré inscription > passage en commission d'attribution des places	Contrat établi à l'année avec une mensualisation
Accueil occasionnel ou d'urgence	Après la naissance Anticiper l'inscription dès que possible	Livret de famille No allocataire CAF Attestation resp. civile Dossier inscription complété Carnet vaccination à jour	Effectuer une inscription > RDV responsable de structure > Procéder à une adaptation	Réservation horaire la semaine précédent l'accueil selon les disponibilités

Le relais assistants maternels (RAM) a pour missions :

- d'informer les parents et les professionnels Petite Enfance ;
- d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles pour contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile ;
- d'animer des temps collectifs ou ateliers d'éveil.

Les horaires d'ouvertures :

Horaires du pôle d'accueil

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Jeudi		13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h 30

Horaires du RAM

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30
Mardi	9 h à 18 h 30	
Mercredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	
Vendredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 18 h 30

Liens utiles :

Questions de parents

DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi des pays de la Loire)

Asmat Loire Atlantique

03/11/2020



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

- [Plaquelette Petite Enfance 2018.pdf \[756.4ko\]](#)
- [Modalités d'inscription et d'admission.pdf \[387ko\]](#)
- [Dossier d'inscription Petite Enfance.pdf \[560.5ko\]](#)

Mots-clés: Petite enfance, MPE, RAM, relais assistantes maternelles, crèche, multi-accueil, horaires

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/petite-enfance/le-guichet-petite-enfance>